



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le 04/05/2026

ID : 069-216902569-20260422-V_DEL_260422_8-DE



COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **22 avril 2026**

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
45	43	2	0

Date de convocation le **15 avril 2026**

Président : Monsieur Abdelkader **LAHMAR**

Secrétaire : Madame Nadyah **ABDEL SALAM**

V_DEL_260422_8

Attribution de subvention au CCAS au titre de l'exercice 2026

Rapporteure: Madame LAGOUNE

Présents :

Abdelkader **LAHMAR**, Vanessa **VALENTIN SEPPA-TITTY**, Adel **HANACHI**, Laetitia **BERRIGUIGA**, Lucas **BOGHOSSIAN**, Houria **LAGOUNE**, Hüseyin **KOYUNCU**, Ghizlane **ZOUHAL**, Azzedine **SOLTANI**, Amel **JAOUADI**, Montassar **JAOUADI**, Nadyah **ABDEL SALAM**, Saïd **YAHIAOUI**, Samah **CHAOUI**, David **TOUNKARA**, Nadia **EL AMRAOUI**, Abid **SAIT**, Fatiha **BENRALEM KERSANI**, Laïch **SALIMI**, Isabelle **BOISSY-DESSERT**, Nassira **MECHERI**, Malika **KHELLADI**, Chafik **FILALI**, Pamela **ALBA-RUBIO**, Jassim **DRAIDI**, Corentin **DUCROT**, Lotfi **BEN YAHIA**, Soumia **EL AMRAOUI**, Marius **MUZAS**, Sofia **LARIBI**, Yamin **SOUICI**, Ange **VIDAL**, Muriel **LECERF**, Hélène **GEOFFROY**, Philippe **MOINE**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOUM**, Soufia **MAAROUK**, Matthieu **FISCHER**, Nawelle **CHHIB**, Fakhar **CHEEMA**, Abdoulaye **SOW**, Abdallah **SLIMANI**

Procurations :

Emmanuelle **CANDELA** donne pouvoir à Corentin **DUCROT**, Richard **MARION** donne pouvoir à Nadia **EL AMRAOUI**

Mesdames, Messieurs,

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville de Vaulx-en-Velin est un établissement public administratif, dirigé par un conseil d'administration présidé par le Maire de la Commune.

Il est chargé d'animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Le CCAS coordonne l'action sociale municipale sur le champ de la solidarité et de la gérontologie et développe différentes actions pour remédier aux situations de précarité ou de difficulté sociale touchant notamment les familles, les personnes âgées, les personnes sans emploi et les personnes en situation de handicap.

Les habitants de la Commune y sont conseillés sur les droits sociaux, orientés vers les partenaires locaux ou directement pris en charge.

Il se mobilise spécifiquement dans la lutte contre la précarité alimentaire et le soutien au logement (notamment des personnes âgées et des familles en difficultés).

Afin de permettre au CCAS de mettre en œuvre et développer sa politique d'action sociale sur le territoire de la Commune, il est proposé de lui attribuer une subvention générale de fonctionnement au titre de l'exercice 2026. Il est proposé de fixer à 2 020 106 € le montant de la subvention annuelle du CCAS. Pour rappel, la subvention annuelle versée au CCAS en 2025 était de 1 695 439 €.

La subvention sera versée en plusieurs fois au rythme des besoins du CCAS. Le montant voté est un montant maximum, le dernier versement sera ajusté en fonction du vote des besoins réels du CCAS constatés en fin d'année 2026.

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- attribuer, au titre de l'année 2026, une subvention générale de fonctionnement d'un montant de 2 020 106 € au CCAS de Vaulx-en-Velin, la dépense correspondante sera prélevée sur les crédits de l'exercice 2026.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, décide,

- d'attribuer, au titre de l'année 2026, une subvention générale de fonctionnement d'un montant de 2 020 106 € au CCAS de Vaulx-en-Verin, la dépense correspondante sera prélevée sur les crédits de l'exercice 2026.

Suffrages exprimés	45	
Vote(s) Pour	45	Abdelkader LAHMAR , Vanessa VALENTIN SEPPA-TITTY , Adel HANACHI , Laetitia BERRIGUIGA , Lucas BOGHOSSIAN , Houria LAGOUNE , Hüseyin KOYUNCU , Ghizlane ZOUHAL , Azzedine SOLTANI , Amel JAOUADI , Montassar JAOUADI , Nadyah ABDEL SALAM , Saïd YAHIAOUI , Samah CHAOUI , David TOUNKARA , Nadia EL AMRAOUI , Abid SAIT , Fatiha BENRALEM KERSANI , Laïch SALIMI , Isabelle BOISSY-DESSERT , Nassira MECHERI , Malika KHELLADI , Emmanuelle CANDELA , Chafik FILALI , Pamela ALBA-RUBIO , Richard MARION , Jassim DRAIDI , Corentin DUKROT , Lotfi BEN YAHIA , Soumia EL AMRAOUI , Marius MUZAS , Sofia LARIBI , Yamin SOUICI , Ange VIDAL , Muriel LECERF , Hélène GEOFFROY , Philippe MOINE , Stéphane GOMEZ , Kaoutar DAHOUM , Soufia MAAROUK , Matthieu FISCHER , Nawelle CHHIB , Fakhar CHEEMA , Abdoulaye SOW , Abdallah SLIMANI
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le mercredi 22 avril 2026.



La secrétaire de séance

Nadyah ABDEL SALAM